



Le Titre, les participants de la promenade du 8 mai 2022 devant la façade côté parc

Chers Amis,

Notre journée du 8 mai dernier est un bon souvenir mais déjà déjà un vieux souvenir. Et j'aimerais répondre à quelques questions que nous nous sommes posées au cours de nos échanges. C'est pourquoi j'ai demandé à ce que nous puissions vous envoyer cette première "lettre d'actualités".

Nous pensons avec Romain et Marc-Antoine à notre prochaine promenade, mais je vous avoue que pour le moment nous n'avons que de très vagues idées bien que nous avons déjà pris attache auprès de plusieurs lieux. Si vous avez des souhaits, n'hésitez pas à nous en faire part.

Très heureux de vous avoir revu si nombreux le 8 mai !

Croyez à ma fidèle amitié, et encore un grand merci à tous ceux qui nous ont si gentiment reçu et fait partager leur passion pour le patrimoine.

Pour la délégation, Michel de Metz

Michel de Metz
Délégué départemental
03 22 38 99 19
micheldemetz@wanadoo.fr

Romain Zechser
Délégué départemental-adjoint
06 84 50 60 56
romain.zechser@orange.fr

Marc-Antoine Onfray
Trésorier
06 30 70 90 31
onfdelamet@hotmail.com

LES BRÈVES DU DÉLÉGUÉ

01 *RENCONTRE
AVEC LA
NOUVELLE ABF*

02 *ISOLATION ET
POMPES À
CHALEUR*

03 *FONDATION DU
PATRIMOINE
ET RÉGION
HAUTS-DE-
FRANCE*

04 *ÉOLIENNES*

05 *PLAQUES VMF*

06 *IDÉES DE
VISITES
ESTIVALES*



LES BRÈVES DU DÉLÉGUÉ

01 RENDEZ-VOUS AVEC L'ABF

La rencontre avec Madame Caroline Dolacinski, notre nouvelle ABF, s'est très bien déroulée. J'ai rencontré une personne à l'écoute, qui a pris de nombreuses notes, et ne montre aucune rigidité. Elle est tombée des nues quand je lui ai expliqué que les ABF acceptaient dans la Somme les toitures aux crochets depuis au moins les années 80 sur les monuments privés inscrits. La France est parfois moins centralisée qu'on ne le croit ! J'espère qu'elle pourra en parler avec d'anciens ABF de la Somme, mais elle instruit les dossiers avec la DRAC et n'est pas la seule à prendre la décision.

02 ISOLATION ET POMPES À CHALEUR

Cet excellent Loïc Bernard du château de Pissy a évoqué avec l'enthousiasme qu'on lui connaît la possibilité de faire isoler gratuitement les grandes demeures. Madame Isabelle de Waziers, Vice-présidente du Conseil départemental, a bien voulu me donner les coordonnées de ces "généreux pétroliers". Son château de Lignères en Vimeu vient d'en bénéficier, et elle m'a dit qu'elle déplorait que l'information demeure confidentielle. Il faut contacter M. ATTAL au 07 89 98 88 73. Un numéro à ne pas égarer !

03 FONDATION DU PATRIMOINE ET RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

La Fondation du Patrimoine, dont je suis un délégué, peut intervenir maintenant dans les villes jusqu'à 20 000 habitants et non plus seulement 2000. Dans la Somme seuls Amiens et Abbeville sont exclus. C'est une bonne nouvelle. En revanche, il faut faire une demande de subvention complémentaire auprès de la Région (contactez M. Raphaël COIPEL au 03 74 27 28 29 ou raphael.coipel@hautsdefrance.fr) car il n'y a plus de guichet unique avec la Fondation du Patrimoine. Chacun d'entre nous peut avoir une action militante en encourageant, un ami un voisin, à solliciter l'aide de la FDP pour sauver tout bâtiment patrimonial privé ou communal du moment qu'il n'est pas inscrit et qu'il est visible de la voie publique.



Sortie du 8 mai 2022 (de g. à d.): Antoine et Louis de Bonnault nous content l'histoire de Mérélessart, apéritif dans le parc de Quesnoy-sur-Airaines après la visite menée par Henri Sevestre, Bernard d'Oosthove présente Buigny-Saint-Macloud et les nombreux travaux effectués par son père et lui-même.

04 ÉOLIENNES

Vous vous en souvenez, le 2 mai la "Commission départementale de la nature des paysages et des sites (CDNPS) avait refusé l'implantation de 10 éoliennes sur les communes de CHILLY et MAUCOURT dans le Santerre, et 4 sur la commune d'ESSERTAUX. Nouveau refus le 30 mai de 7 éoliennes à VILLERS-CAMPSART, et de 4 éoliennes à LIOMER. Il est vrai qu'il y a déjà 125 éoliennes dans un rayon de 10 km, et 300 éoliennes installées ou autorisées dans un rayon de 20km. La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) avait proposé à la CDNPS un refus pour ces nouvelles implantations.

En bref, Madame la Préfète peut accepter ou refuser un parc éolien sans proposer une délibération par la CDNPS. Elle demande très souvent la réunion de cette commission pour être sûre de prendre la bonne décision. Elle peut toutefois prendre une décision contraire à la CDNPS. Je dispose d'une voix à la CDNPS en tant que délégué des VMF. Une voix sur douze !

05 PLAQUES VMF

Certains d'entre vous souhaitent apposer un panneau VMF sur leur maison. Aucun problème. Téléphonez au siège qui propose plusieurs modèles pour des sommes très modiques.

06 IDÉES DE VISITES ESTIVALES

L'été est propice aux découvertes patrimoniales ! Dans la Somme de très nombreuses visites commentées sont organisées par les services patrimoniaux dans le Parc naturel régional Baie de Somme - Picardie maritime, dans le pays d'art et d'histoire d'Amiens métropole ou encore dans celui de Santerre - Haute-Somme sans oublier les propositions des offices de tourisme. Vous retrouverez toutes les programmations sur les différents sites internet de ces entités.

**Bel été à toutes et tous,
votre délégation VMF Somme**